

Graine d'éveil

Faire coopérer pouvoirs publics, parents et salarié-e-s au service d'un accueil en crèche de qualité



Fiche d'identité

Date de création : 2002 (transformation en Scic depuis un statut associatif en 2017)

Secteur d'activité : éducation, santé et action sociale

Activité : accueil de jeunes enfants

Territoires d'activité : commune de Bayeux

Statut juridique : SARL

Nombre de salarié-e-s : 18 salarié-e-s

Nombre de sociétaires : 27 (5 parents, 11 salarié-e-s, Ville de Bayeux, 10 organisations partenaires)

Collèges de vote : 4 (collège « parents » ; collège « salarié-e-s » ; collège « collectivité » ; collège « partenaires » pour les anciens parents)

Chiffre d'affaires net (2024) : 609 831 €

Résultat net (2024) : - 7 797 €

Total capitaux propres (2024) : 84 482 €

Part des subventions d'exploitation dans les produits d'exploitation (2024) : 11 %

Détail subvention d'exploitation (2024) :
- Subvention Ville de Bayeux : 60 000 €
- Subvention fonctionnement de la CAF : 15 000 €

Autres chiffres clés (2023) :
- 40 places (dont 2 places réservées à des entreprises)
- 79 enfants (dont 14 issus de familles sous le seuil de pauvreté et 3 en situation de handicap)

Site internet : <https://www.bayeux.fr/fr/multi-accueil-graine-deveil>

Présentation de la coopérative et de son activité

Un statut coopératif support d'une vision participative, inclusive et durable de l'accueil en crèche

Graine d'éveil est une crèche implantée au nord de la commune de Bayeux (Normandie). Créée en 2002, initialement sous forme associative, elle **adopte le statut de Scic (SARL) en 2017**, ce qui en fait la **première Scic dédiée à la petite enfance en Normandie** et la 12^e à l'échelle nationale.

Cette transformation en Scic visait à répondre à une opportunité de développement sur la ville de Bayeux, au moment de la fermeture d'une crèche gérée par la caisse d'allocation familiale (CAF). L'enjeu était de **professionnaliser la gestion de la crèche tout en conservant les valeurs liées à sa culture associative** – notamment en maintenant une place importante pour les parents et en ouvrant un espace de participation pour les salarié-e-s – et en conservant un statut encadrant l'usage des bénéfices dégagés, la lucrativité limitée constituant un modèle vertueux dans un secteur en proie à la financiarisation de ses activités.

Graine d'Éveil entend également sauvegarder par cette gestion collective la **mixité de ses publics**, en accueillant des enfants issus de familles vivant sous le seuil de pauvreté et des enfants issus de familles avec un haut revenu. Trois enfants en situation de handicap ont également été accueillis en 2023.

Cet engagement social se complète d'une **attention portée à la question écologique**, dès que les activités peuvent s'y prêter : le projet pédagogique comprend un volet « éveil et nature », avec les sorties en nature proposées par la Scic. Graine d'Éveil a aussi construit son potager et la cuisine se fait sur place avec des produits frais et locaux. De même, le choix des produits d'entretiens privilégie les produits « éco-label » et locaux. Enfin, la Scic souhaiterait se positionner sur le retraitement des couches, sujet d'une veille active à ce stade.

Un rôle d'ambassadrice au sein du secteur de la petite enfance

La Scic souhaite être une **ambassadrice du modèle Scic dans le secteur de la petite enfance**, posture qu'elle nourrit notamment par sa participation dans les réseaux du monde coopératif : la Scic est membre du conseil d'administration de l'Union régional des Scop (URScop) Ouest, elle fait partie du groupe de travail Scic de la CG Scop & Scic et a des échanges réguliers avec les Scop et Scic de la petite enfance (notamment Méli-Mélo à Lille et En Jeux d'Enfance dans le Finistère). Autant d'espaces propices à l'échange de pratiques et au retour d'expérience. Elle participe également à de nombreuses rencontres pour promouvoir son modèle.

Graine d'Éveil fait l'objet de nombreuses sollicitations, preuve de l'intérêt porté à son modèle. Elle est par exemple prise pour cas d'étude dans le cadre d'un cours de Master à l'Université Gustave Eiffel, en tant qu'exemple de structure d'innovation sociale.

Principales étapes de la structuration du modèle socio-économique

2002 | Création de Graine d'éveil, sous la forme d'une association loi 1901

Le modèle associatif présentait des freins pour le développement des activités de la crèche. Une des limites du modèle associatif résidait dans la difficulté à **pérenniser l'engagement bénévole des parents dans la gestion de l'organisation** au-delà de la période d'accueil de leur(s) enfant(s). Cela entraînait notamment un changement de présidence trop récurrent, ce qui n'était pas sécurisant pour l'équipe salariée et les partenaires, en particulier la Ville de Bayeux.

2017 | Transformation en Scic

Pour l'aider dans sa transformation en Scic, Graine d'Éveil a bénéficié de l'appui du **dispositif local d'accompagnement (DLA)**, impliquant également la ville de Bayeux pour faciliter son entrée au capital. La ville, qui avait peu de connaissances sur le modèle Scic, a très tôt exprimé son intérêt pour l'innovation que représentait la création d'une crèche sous cette forme coopérative. Le DLA leur a permis de comprendre les enjeux et leur place dans la Scic. Graine d'Éveil a également eu recours à un accompagnement de l'**Union régionale des Scop & Scic Ouest**, sur des aspects juridiques.

Aujourd'hui | Développement de l'activité

La Scic poursuit ses activités d'accueil pour jeunes enfants, suivant les orientations stratégiques décidées par les sociétaires et en mettant en place son projet pédagogique auxquels ont pleinement participé les salarié-e-s. Elle porte une attention particulière au maintien de la mixité sociale, en nouant des partenariats avec la CAF et France Travail. La Scic s'inscrit dans d'autres partenariats : avec le Relais Enfance, dont fait également partie le RPE (Relais Petite Enfance) avec qui elle partage ses locaux, des structures de la petite enfance, de la périnatalité, de la pédopsychiatrie, les services de la protection maternelle infantile (PMI). Graine d'Éveil est aussi membre de l'association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP) et participe à des échanges avec la Cress et l'Uriopss sur la dynamique de la Petite Enfance en Normandie.

Pour se développer et monter en compétences sur le modèle Scic, Graine d'Éveil participe à plusieurs dispositifs mis en place par la Confédération générale des Scop & des Scic : les co-dirigeantes ont participé à l'accélérateur de croissance maîtrisée « Alter'venture »⁶⁰, et les salarié-e-s participent aux formations « Bienvenue en Scic »⁶¹, afin de mieux appréhender le cadre juridique et le rôle de l'associé-e. Les salarié-e-s de la Scic bénéficient aussi de l'Union Sociale, système de solidarité redistribuant les fonds mutualisés versés par les Scop et Scic vers les familles des salariés⁶².

Caractéristiques remarquables du modèle socio-économique de la coopérative

Une part des financements publics en diminution, obligeant une diversification des recettes

Le modèle socio-économique de Graine d'Éveil est hybride. Bien que relative par rapport au chiffre d'affaires dégagé (406 222 € en 2021), **l'importance des subventions publiques n'est pas**

⁶⁰ Pour en savoir plus : <https://www.scopoccitanie.coop/accelerateur>

⁶¹ Pour en savoir plus : <https://www.scopoccitanie.coop/bienvenue-en-scic>

⁶² Pour en savoir plus : <https://www.union-sociale.coop/>

marginale (11 % des produits d'exploitation). Celles-ci sont perçues auprès :

- de la **Ville de Bayeux** (38 054 € en 2021), en soutien au service rendu au territoire ;
- et de la **CAF** (8 790 € la même année), sur la base de différents dispositifs, parmi lesquels celui de « crèche à vocation d'insertion professionnelle » (AVIP)⁶³, label dont bénéficie Graine d'Éveil du fait des places qu'elle réserve aux jeunes enfants de parents en situation de recherche d'emploi.

Ces aides publiques ne suffisent pas à compléter les recettes issues de l'achat de places par les parents. La coopérative cherche donc à **diversifier ses ressources**, notamment en vendant des places en crèche à des entreprises. La Scic s'est fixée un objectif de vente de 5 places aux entreprises. En 2024, 4 places étaient réservées par des entreprises.

Une gouvernance favorisant une implication forte des parties prenantes dans le bon fonctionnement de la crèche

La transformation en Scic de Graines d'Éveil répondait pour partie à un enjeu de consolidation de la participation de ses différentes parties-prenantes au fonctionnement de la coopérative et à la co-construction de ses orientations stratégiques.

Pour cela, la gouvernance de la coopérative se compose de quatre collèges :

- Collège des **parents** (30 % des droits de vote), qui sont donc associé-e-s aux décisions concernant l'accueil de leurs enfants ;
- Collège des **salarié-e-s** (30 % des droits de vote). La forme associative initiale ne permettait pas d'impliquer pleinement les salarié-e-s dans la gestion de la crèche, ce que permet aujourd'hui ce collège, les salarié-e-s devant obligatoirement devenir coopérateur-ice après six mois dans l'organisation.
- Collège « **collectivité** » (30 % des droits de vote), permettant d'associer la ville de Bayeux, partenaire historique et important de la coopérative, de participer à la gestion de la crèche et de veiller à la qualité du service rendu.
- Collège « **partenaires** » (10 % des droits de vote), parmi lesquels : les autres collectivités, le réseau Social et Coopératif, le monde économique, les supporters citoyens dont font partis des anciens parents dont la pérennisation de l'implication est ainsi favorisée.

La participation des salarié-e-s à la vie politique de la crèche contribue, selon les co-directrices, à l'attention portée aux **conditions de travail**, ce qui expliquerait en partie le faible taux de turnover au sein de la Scic. Autres indicateurs de ces effets induits d'une gouvernance participative et inclusive : peu d'arrêts maladie, un recrutement facilité par l'attractivité des emplois proposés et des salarié-e-s portant le projet auprès des familles et partenaires extérieurs.

La vie coopérative de Graine d'Éveil est marquée par **six temps forts** (la journée du parental consacrée à une sortie en nature entre parents, professionnels et enfants, la kermesse, le carnaval, le spectacle de Noël, la nuit de la lecture et la journée petite enfance) organisés dans l'année par les co-dirigeantes. Outre ces temps forts, le duo de co-dirigeantes échange régulièrement avec l'équipe salariée permettant de co-construire les orientations stratégiques et l'offre pédagogique

⁶³ Pour en savoir plus : <https://caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-du-nord/partenaires-locaux/petite-enfance/le-label-creche-vocation-d-insertion-professionnelle-avip>

et des rencontres trimestrielles ont lieu avec les parents et la collectivité. Des réunions de parents sont proposées à chaque rentrée afin de présenter le projet pédagogique.

Enjeux identifiés pour le futur

L'enjeu principal soulevé par Graine d'Éveil concerne **l'équilibre économique de la structure, aujourd'hui encore fragile**. Le coût de la masse salariale reste important, tandis que les financements de la ville de Bayeux sont limités et que ceux de la CAF sont votés sur 5 ans, impliquant une incertitude à moyen terme. En tant que Scic, elle ne peut pas non plus prétendre au mécénat. C'est pourquoi la Scic se tourne vers le démarchage d'entreprises du territoire pour la vente de places en crèche.

Par ailleurs, la Scic reste attentive à **la concurrence que lui opposent les micro-crèches du secteur lucratif**. Pour le moment, le modèle de Graine d'Éveil reste compétitif, tant du point de vue des conditions d'accueil des enfants que des conditions d'emploi et de travail. Elle tient à la mixité de son accueil et reste vigilante aux conditions économiques et sociales pour la garantir.

Modèle socio-économique de Graine d'éveil Synthèse des faits marquants		
Quoi ?	Avec quelles ressources ?	Comment ?
• Accueil de jeunes enfants (10 semaines à 6 ans) avec une attention particulière portée à la mixité des publics • Développement d'un parcours pédagogique en lien avec la transition écologique et veille sur les innovations environnementales (notamment : compostage de couches)	• 18 professionnel-le-s ; • 27 sociétaires • Un chiffre d'affaires complété de subventions publiques (Ville de Bayeux et CAF) • Une volonté de diversifier les recettes à travers la vente de places en crèche pour les entreprises	• Un sociétariat qui rassemble parents et anciens parents, salarié-e-s et la Ville de Bayeux • Des partenariats locaux et un lien privilégié avec la Ville de Bayeux et la CAF • Une participation active à de nombreux réseaux de la petite enfance et du monde coopératif
Éléments transversaux		
• Les avantages du statut de Scic SARL : pas besoin d'un apport minimum de départ, possibilité de mettre en place une co-gérance pour partager la responsabilité		

Pour retrouver l'étude complète "Les modèles socio-économiques des Scic" rendez-vous sur le [site du Labo de l'ESS](#) en scannant ce QR code :

